



Réunion du CA du 19 Décembre à Carentan

Présents : cf. fiche d'émargement (membres du CD 50 et 5 archers du club de Carentan).

L'Assemblée Générale 2018 aura lieu à Villedieu les Poêles le 25 janvier à 19 heures à la salle des Associations Montshavards.

Il y aura comme les autres années le vote pour élire les 2 représentants pour représenter le CD 50 à l'AG de la FFTA.

Un repas est prévu à l'issue de l'AG à Fleury pour 25€ (boissons comprises). Il faudra s'inscrire et donner les chèques à H. Debroise pour le 10 Janvier (prochaine réunion).

H. Debroise doit communiquer les noms des personnes à inviter pour que G. Levavasseur puisse le faire rapidement.

Le Trophée des mixtes

Il y aura un seul interlocuteur pour le club de Carentan : Jessica Arsène

La FFTA a demandé d'inscrire le Trophée des Mixtes il y a quelques mois mais la date ne correspondait pas avec le créneau préconisé par la FFTA. Mais la date du 27 Janvier 2019 a été maintenue pour la saison hivernale. Ce sera à Avranches le 25 Mai pour la saison estivale.

Alain Turck est nommé référent pour cette manifestation et sera en relation avec la FFTA ainsi que P. Dufour.

Il y a 6 arbitres de prévu pour Carentan : F. Legoupil et H. Chrétien (arbitres responsables) et 4 adjoints : E. Maquaire, P. Dufour, J.C. Fouace, S. Leger.

Médailles pour la 1ère étape et trophées pour la 2^{ème} manche. L'équipe doit être identique aux 2 manches. Sur l'invitation, préciser le tarif 20€ par équipes dont 10€ payé par le Cd pour la participation féminine pour l'année 2019 à revoir pour la suite suivant les subventions.

Ne pas oublier les logos du CD et des trophées des mixtes.

Le CD prendra en charge les repas des arbitres et des membres du CD (4 à 6).

Le club de Carentan devra faire un bilan détaillé des dépenses, recettes et valoriser le bénévolat (13€ de l'heure).

Le podium des 4 catégories se fera en fin de journée.

Il y aura un seul départ mais en AB/CD, ainsi on peut doubler les équipes pour les 5 volées de qualification.

Ouverture du greffe à 10 heures

Echauffement de 20 minutes à 10h30

Le repas est prévu vers 12h30

Reprise vers 13h45/14h pour les duels (une flèche par personne).

Résultats vers 16h30.

Ne pas oublier de commander dès maintenant les différents blasons (40, 60 et tri spots poulies).

Les quotas pour les championnats

Les championnats se dérouleront à Villedieu les Poêles les 2 et 3 février.

La salle ne peut accueillir que 15 cibles donc 120 archers sur le weekend end.

Les quotas vont être mis sur le site de Tiràlarc 50.

Actuellement il y a 253 archers qui ont fait des compétitions mais pas encore les 3 pour pouvoir être qualifié.

Les jeunes et les arcs nus et les hommes poulies seront positionnés sur le samedi pour remplir le pas de tir. Les autres et les poulies femmes sur le dimanche.

Les préinscriptions devront se faire avant le 25 janvier 2019.

Reunion

La prochaine réunion du CD aura lieu le 10 janvier à 19H à Coutances et le calendrier d'arbitrage se fera à 18h30 même jour.

Fin de la réunion à 20h30.

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

La Secrétaire
Françoise Legoupil